

SIMULATEUR

Connaître le taux d'émission de CO2 de sa voiture neuve

Permet de connaître le niveau d'émission de CO2 de son véhicule en indiquant la marque, le modèle et la version de la voiture.

Accéder au simulateur (<http://carlabelling.ademe.fr/recherche/index?category>).

Besoin d'aide ? Une remarque ? (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R18602/aide-remarque>)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Taxe sur la masse en ordre de marche des véhicules de tourisme (malus masse)

(<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F35950>)

Taxe sur les émissions de CO2 des véhicules de tourisme (malus CO2)

(<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F35947>)

Émetteur du simulateur : Agence de la transition écologique (Ademe)

Vérfié le 29 novembre 2022 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)